



FONDS INTERNATIONAL ONEX

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

30 juin 2025

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds international Onex (le « **Fonds** ») pour le semestre clos le 30 juin 2025 (la « **période** »), mais non les états financiers semestriels non audités complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers semestriels non audités en composant le 416 362-7711, en écrivant à Onex Canada Asset Management Inc. (« **OCAM** » ou le « **gestionnaire** ») au 130, Adelaide Street West, Suite 200, Toronto (Ontario) M5H 3P5, en nous écrivant par courriel à advisorinfo@onex.com en mettant l'adresse ir@onex.com en copie conforme, ou en consultant notre site Web (www.onex.com/onex-private-wealth) ou le site de SEDAR+ (www.sedarplus.ca). Un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Fonds par l'une des méthodes susmentionnées.

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, son rendement futur, ses stratégies ou ses perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur. Ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au Fonds en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs susmentionnée n'est pas exhaustive. Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Toutes les opinions contenues dans les énoncés prospectifs sont susceptibles de changer sans préavis. Elles sont fournies de bonne foi, mais n'engagent en aucun cas notre responsabilité juridique. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les

énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de placement de réaliser une appréciation du capital en investissant principalement dans une variété de titres de croissance et de valeur cotés sur des bourses hors Canada et États-Unis.

Pour réaliser cet objectif, le Fonds investit surtout dans des actions cotées en bourse de marchés développés et de marchés émergents autres que le Canada et les États-Unis. Il peut donc être exposé aux marchés émergents. Les titres sont choisis en fonction du potentiel de rendement absolu et du rapport risque/rendement intéressant de l'émetteur.

Les objectifs et les stratégies du Fonds sont décrits plus en détail dans le prospectus simplifié.

Risque

Le gestionnaire estime que la volatilité de ce Fonds est moyenne. L'estimation tient compte de la variation du rendement du Fonds d'année en année, mais ne permet pas de prévoir la volatilité du Fonds dans l'avenir et peut changer avec le temps. Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique sur le risque dans le prospectus simplifié.

Les risques liés à un investissement dans le Fonds sont présentés dans le plus récent prospectus simplifié, ses modifications, le cas échéant, et les aperçus du fonds. Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques liés à un investissement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période. Les risques liés à un investissement dans le Fonds demeurent donc les mêmes que ceux énoncés dans le prospectus simplifié.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a diminué de 11,6 %, passant de 198 028 868 \$ à la fin de 2024 à 175 026 605 \$ au 30 juin 2025. Cette variation s'explique par des rachats nets de 44 710 661 \$, des distributions en espèces de 1 623 978 \$ et des gains sur les placements de 23 332 376 \$.

Les parts de série F du Fonds ont progressé de 13,23 % pour la période. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série F, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement de différences entre les frais et les charges. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds. Le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais et charges.

L'indice de référence du Fonds, l'indice MSCI EAFE Total Return Index, a enregistré une performance de 13,63 % au cours de la période. Nous avons établi la comparaison avec cet indice, qui reflète étroitement les secteurs du marché ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, afin de fournir une comparaison utile de la performance du Fonds. Le Fonds a été à la traîne de son indice de référence au cours de la période.

Les sociétés européennes dans lesquelles le Fonds a investi ont très bien fait au cours de la période, les sociétés japonaises affichant un bon rendement, mais inférieur à celui des sociétés européennes. Les titres du Royaume-Uni se sont démarqués avec d'excellents rendements par rapport à l'indice de référence et au reste du portefeuille. Les sociétés ayant contribué le plus au rendement du Fonds provenaient du Royaume-Uni (Lloyds Banking Group), de la Chine (Tencent Holdings) et du Japon (Fuji Media). Les titres les plus défavorables ont été ceux d'Amplifon, de LVMH et de Vonovia. Parmi les modifications importantes apportées au cours de la période, mentionnons la vente de LVMH, les gestionnaires de portefeuille étant préoccupés par le nombre important de changements au sein du personnel clé ainsi que par une croissance plus faible que prévu.

Événements récents

Le gestionnaire a proposé de changer l'objectif de placement du Fonds pour un mandat mondial, avec prise d'effet le ou vers le 26 septembre 2025, sous réserve de l'approbation des porteurs de titres. Les porteurs de titres du Fonds devront voter quant au changement d'objectif de placement proposé à une assemblée extraordinaire qui aura lieu le ou vers le 23 septembre 2025. Le nouvel objectif de placement du Fonds, s'il est approuvé par les porteurs de titres, est de réaliser une appréciation du capital à long terme en constituant un portefeuille composé d'actions mondiales ayant un profil risque-rendement intéressant.

Si la modification de l'objectif de placement est approuvée, le Fonds sera renommé Fonds d'actions mondiales Onex, et une nouvelle rémunération au rendement sera instaurée le 1^{er} novembre 2025. Le gestionnaire a l'intention de facturer au Fonds une rémunération au rendement pour chaque trimestre (chacun, une « **période d'établissement de la rémunération** ») correspondant à 20 % de la valeur liquidative de la série F et la série O du Fonds, seulement si la valeur liquidative de la série en question excède le rendement de l'indice de référence (défini ci-après) pendant la période d'établissement de la rémunération, sous réserve du seuil de performance (défini ci-après), plus les taxes applicables. La rémunération au rendement n'est payable au gestionnaire que dans la mesure où la valeur liquidative de la série à la fin de la période d'établissement de la rémunération est supérieure à la valeur liquidative de la série pour la période d'établissement de la rémunération au cours de laquelle une rémunération au rendement a été versée pour la dernière fois (le « seuil de performance »). L'« indice de référence » est composé à 50 % de l'indice MSCI World Net Total Return Index (rendement global net en dollars canadiens), à 25 % de l'indice MSCI World Mid Cap Net Total Return Index (rendement global net en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement global). De plus amples renseignements sur la rémunération au rendement, y compris sur l'indice de référence, figurent dans la modification apportée au prospectus simplifié du Fonds datée du 23 juin 2025.

Le Fonds a également reçu un nombre important de demandes de rachat de la part des investisseurs (environ 155 M\$) en 2025. Le Fonds a réalisé des gains en capital d'environ 40 M\$, tandis que les investisseurs ont réalisé des gains d'environ 55 M\$ à la cession de leurs parts du Fonds. Conformément à la déclaration de fiducie du Fonds et aux dispositions applicables de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds peut compenser les gains en capital réalisés au niveau du fonds par les gains en capital réalisés par les investisseurs qui font racheter leurs parts lorsqu'il calcule les gains en capital imposables à distribuer. Par conséquent, le Fonds ne s'attend pas à distribuer de gains en capital aux porteurs de parts restants du Fonds.

En raison des événements récents susmentionnés, le Fonds peut avoir recours à des stratégies défensives, y compris le maintien d'une part importante de trésorerie et d'autres placements à court terme pour gérer le niveau de liquidités.

Si la modification de l'objectif de placement n'est pas approuvée, le Fonds sera dissous.

Le 30 mai 2025, Sandra West a démissionné de son poste de membre du CEI et Dianne Carmichael a été nommée par le CEI pour un mandat initial de trois ans qui prendra fin le 30 mai 2028.

Les tarifs douaniers annoncés par l'administration Trump et les risques géopolitiques demeurent les plus grandes préoccupations des marchés internationaux. Toutefois, le Fonds continue de privilégier les sociétés ayant un positionnement unique par rapport à leurs homologues américaines. En outre, l'accent est toujours mis sur les sociétés ayant une bonne position concurrentielle. Les valorisations sur le marché américain par rapport au marché international continuent de favoriser les marchés internationaux. Les fondamentaux des marchés internationaux s'améliorent également, surtout depuis que l'Allemagne a annoncé un grand plan de relance budgétaire.

Les actions européennes ont été soutenues par le fait que Trump a forcé l'Europe à augmenter ses dépenses militaires à 3,5 % du PIB d'ici 2029. Cette augmentation des dépenses ainsi que les mesures de relance budgétaire supplémentaires annoncées par l'Allemagne stimuleront la croissance du PIB sur le continent. L'inflation étant relativement faible, la BCE a été en mesure de mener une politique monétaire accommodante qui contribuera également à la croissance européenne. Les entreprises japonaises accélèrent leurs efforts

pour améliorer leurs marges et rembourser le capital excédentaire aux actionnaires. Un nombre accru d'équipes de direction semblent avoir élaboré un plan visant à améliorer le rendement du capital investi, ce qui devrait favoriser les valorisations de ces sociétés japonaises. Le Fonds a bénéficié de certaines de ces évolutions positives en matière de gouvernance d'entreprise, comme en témoignent les excellents rendements de Fuji Media, l'un des principaux titres ayant contribué au rendement au cours du premier semestre.

Enfin, les relations entre la Chine et les États-Unis semblent s'être améliorées récemment. Une amélioration de ces relations bénéficierait particulièrement au secteur technologique chinois, car elle pourrait permettre d'assouplir les restrictions sur l'exportation de semi-conducteurs avancés en Chine. Elle pourrait aussi accroître la confiance des consommateurs chinois, ce qui pourrait faire en sorte que ces derniers dépensent la grande quantité d'argent qu'ils avaient épargné en raison de leur pessimisme à l'égard de l'économie du pays.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

OCAM, gestionnaire de fonds d'investissement et gestionnaire de portefeuille du Fonds, gère le portefeuille conformément aux objectifs de placement, à la stratégie et aux critères du Fonds, et est responsable de la prestation directe ou indirecte des services d'administration requis par le Fonds, conformément à une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour conclue entre le Fonds et OCAM datée du 31 janvier 2024 pouvant être modifiée ou modifiée et mise à jour occasionnellement (la « **déclaration de fiducie cadre** »).

OCAM et Onex Corporation, société mère d'OCAM, peuvent occasionnellement investir dans des parts du Fonds.

OCAM peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec ses sociétés affiliées qui sont également liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « **partie liée** »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

OCAM est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Le Fonds verse des frais de gestion à OCAM pour certaines séries de parts, qui sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de la série et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le Fonds demeure responsable du paiement des frais et des charges associés à l'ensemble des taxes et impôts, des coûts d'emprunt et d'intérêt, aux assemblées des porteurs de titres (s'ils sont exigés du Fonds), au fonctionnement du comité d'examen indépendant (**CEI**) (y compris les coûts liés à la tenue de réunions et les frais des conseillers engagés par le CEI) ou d'autres comités consultatifs, à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter de la date de création du Fonds, et à la conformité aux modifications importantes des exigences gouvernementales ou réglementaires apportées après cette date, ainsi qu'aux coûts de transaction du portefeuille.

Le gestionnaire est responsable du paiement de toutes les autres charges d'exploitation du Fonds, dont les frais de tenue des registres et de l'agent des transferts, les droits de garde, les honoraires de comptabilité et d'audit, les frais juridiques, les coûts associés à la vente et au rachat des parts, les coûts administratifs, d'exploitation et des systèmes, les coûts de préparation et de distribution des prospectus, des aperçus du fonds et des autres documents d'information continue, les coûts liés aux services aux investisseurs et à la communication avec les investisseurs et les droits de dépôts réglementaires. En contrepartie, chaque Fonds verse au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe correspondant à 0,2 % de sa valeur liquidative (calculés et payés de la même façon que les frais de gestion). Ils sont assujettis à la TVH, à la TPS et à toute autre taxe applicable.

Comité d'examen indépendant (CEI)

Le CEI a donné au gestionnaire des directives permanentes relativement aux transactions avec des parties liées du Fonds en ce qui concerne les situations suivantes :

- Des employés, des dirigeants et des administrateurs du gestionnaire veulent investir dans des titres faisant partie du mandat de placement du Fonds ou vendre de tels titres.
- Le Fonds obtient des prêts à court terme du gestionnaire afin de financer le rachat de ses titres ou de régler les charges engagées par le fonds d'investissement dans le cours normal de ses activités.
- Le gestionnaire est tenu d'exercer les droits de vote par procuration des titres détenus par le Fonds lorsque le gestionnaire ou une partie liée possède une participation.
- Le gestionnaire fait une erreur lors de la négociation d'un titre détenu par le Fonds.
- Une erreur faite au moment du calcul de la valeur liquidative du Fonds ou lors des ajustements connexes pour le Fonds et les comptes d'investisseurs donne lieu à la violation de la norme de diligence.
- La répartition équitable des titres.
- Le gestionnaire est tenté de favoriser un Fonds au détriment d'un autre ou d'affecter à un Fonds des charges que le gestionnaire devrait assumer.
- Les transactions interfonds ou les applications.

Le gestionnaire est tenu d'informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire.

Comme il est indiqué précédemment, Dianne Carmichael est devenue membre du CEI le 30 mai 2025.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées.

Série A* – actif net par part	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période^{1), 2)}	152,75 \$	144,34 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :		
Total des revenus	2,07	1,71
Total des charges	(0,78)	(1,74)
Gain (perte) réalisé pour la période	20,77	14,34
Gain (perte) latent pour la période	(2,49)	13,97
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables²⁾	19,57 \$	28,28 \$
Distributions :		
Revenus (hors dividendes)	(1,15)	–
Dividendes	–	(3,01)
Gains en capital	–	(1,40)
Remboursement de capital	–	(0,36)
Total des distributions^{2), 3)}	(1,15) \$	(4,77) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période^{1), 2)}	171,25 \$	152,75 \$
Ratios et données supplémentaires		
Valeur liquidative totale (\$) ⁴⁾	1 165	1 028
Nombre de parts en circulation ⁴⁾	7	7
Ratio des frais de gestion (%) ⁵⁾	0,64	1,16
Ratio des frais d'opérations (%) ⁶⁾	0,29	0,14
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁷⁾	61,70	45,56

* Les parts de série A sont offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qualifiés.

Série F – actif net par part	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période^{1), 2)}	152,41 \$	144,48 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :		
Total des revenus	2,05	3,82
Total des charges	(0,85)	(1,41)
Gain (perte) réalisé pour la période	21,76	18,44
Gain (perte) latent pour la période	(2,60)	(6,13)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables²⁾	20,36 \$	14,72 \$
Distributions :		
Revenus (hors dividendes)	(1,15)	–
Dividendes	–	(3,19)
Gains en capital	–	(1,49)
Remboursement de capital	–	(0,38)
Total des distributions^{2), 3)}	(1,15) \$	(5,06) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période^{1), 2)}	170,74 \$	152,41 \$
Ratios et données supplémentaires (série F)		
Valeur liquidative totale (\$) ⁴⁾	175 025 440	198 027 840
Nombre de parts en circulation ⁴⁾	1 025 100	1 299 276
Ratio des frais de gestion (%) ⁵⁾	0,78	0,78
Ratio des frais d'opérations (%) ⁶⁾	0,29	0,14
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁷⁾	61,70	45,56

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers semestriels et annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée pour établir le prix des titres du Fonds.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation/diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ces tableaux ne présentent pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.
- 4) Données arrêtées au 30 juin 2025.
- 5) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des distributions, des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation pour un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Lorsque la période de présentation de l'information est inférieure à 12 mois, le taux de rotation du portefeuille n'est pas annualisé et n'est pas comparable au taux de rotation du portefeuille calculé pour les périodes de 12 mois présentées.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative de la série et payés chaque mois. En contrepartie des frais de gestion qu'il reçoit, le gestionnaire s'assure de la conformité aux obligations d'inscription, de dépôt et de présentation de l'information et aux exigences similaires de tous les organismes de réglementation régissant la vente des parts du Fonds, effectue d'autres tâches générales de supervision et d'administration au nom du Fonds, et est responsable de la prestation directe ou indirecte des services de conseils en placement liés à la gestion du portefeuille du Fonds, entre autres. Cette liste n'est pas exhaustive. Les frais de gestion sont assujettis à la TVH, à la TPS et à toute autre taxe applicable. Le Fonds ne verse aucune commission de vente ou de suivi aux courtiers inscrits.

Séries	Taux des frais de gestion
Série A***	1,00 %
Série F	0,475 %
Série O*	s. o.
Série I**	s. o.

* Les investisseurs ayant acheté des parts de série O versent des frais de gestion au gestionnaire selon l'entente de courtage signée entre leur courtier et le gestionnaire, ou selon l'entente d'honoraires conclue directement entre l'investisseur admissible et le gestionnaire. Les frais de gestion des parts de série O ne dépassent pas les frais de gestion annuels des parts de série F.

** Les investisseurs ayant acheté des parts de série I, offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qualifiés, paient des frais négociés.

*** Les parts de série A sont uniquement offertes dans le cadre d'un placement privé. Les frais de gestion de la série A ont été réduits à 0,375 % le 31 janvier 2024.

RENDEMENT PASSÉ

L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les placements dans les fonds communs peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Veuillez prendre connaissance du prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les rendements historiques qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des actions ou des parts et du réinvestissement de tous les dividendes ou distributions, mais qui ne tiennent pas compte des commissions de vente et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire.

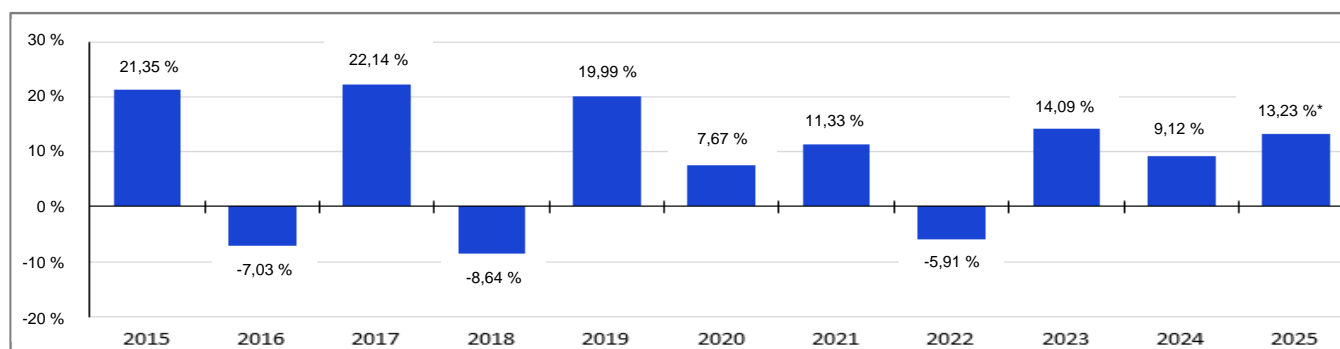
Dispense

Le Fonds n'était pas un émetteur assujéti avant le 12 mars 2024. Les charges du Fonds auraient été plus élevées au cours de la période si le fonds avait été tenu de respecter les exigences réglementaires applicables aux émetteurs assujéti. Le gestionnaire a obtenu une dispense au nom du Fonds lui permettant de présenter le rendement des parts pour la période au cours de laquelle le Fonds n'était pas un émetteur assujéti. La dispense permet aux parts de série F de présenter le rendement des parts de série A de la date de création du Fonds au 31 juillet 2023 et le rendement des parts de série F du 31 juillet 2023 à la date de leur émission dans le cadre d'un prospectus simplifié, après ajustement afin de tenir compte de l'écart avec les frais de gestion des parts de série A. À partir du 31 juillet 2023, le rendement représente la performance des parts de série F. La dispense permet aussi aux parts de série O de présenter le rendement des parts de série A de la date de création du Fonds au 31 juillet 2023 et le rendement des parts de série F du 31 juillet 2023 à la date de l'émission des parts de série O dans le cadre d'un prospectus, après ajustement afin de tenir compte de l'écart avec les frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels (%)

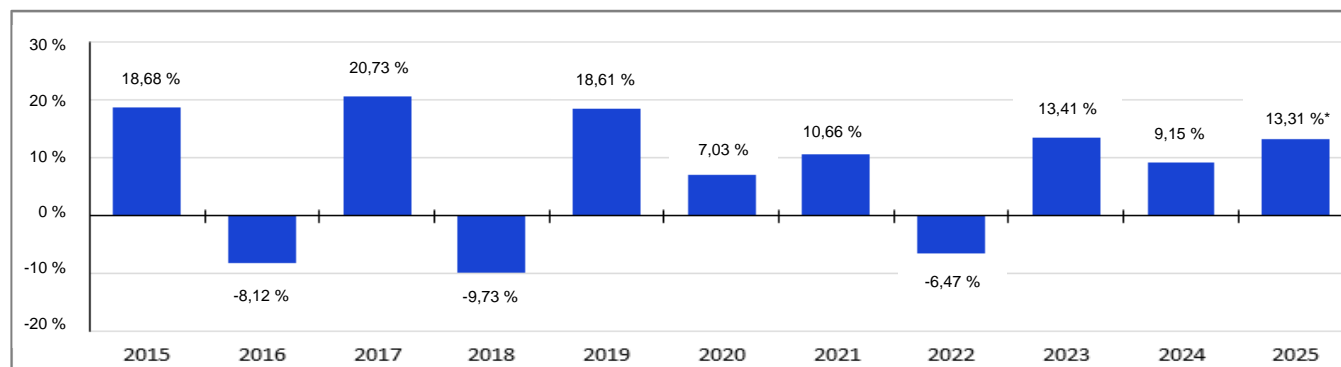
Les diagrammes présentent le rendement du Fonds pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2025, ainsi que la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre.

Série F



* Pour le semestre clos le 30 juin 2025.

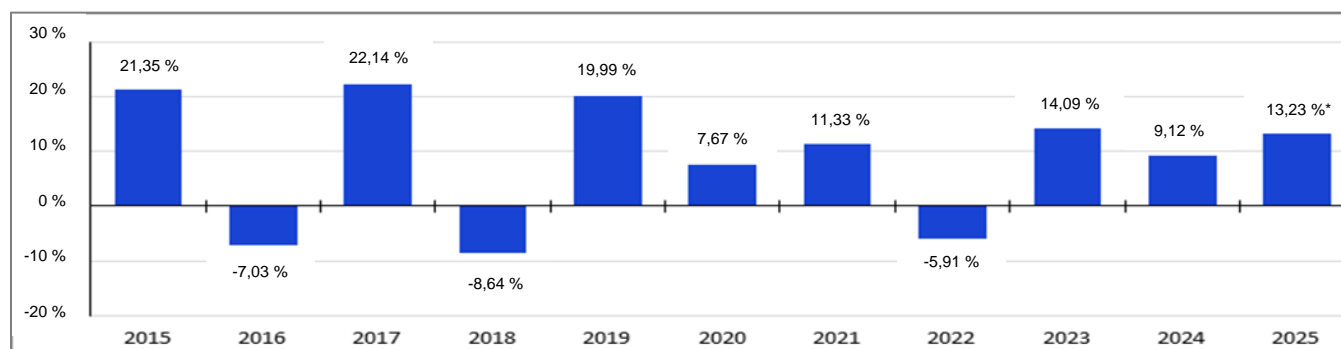
Série A**



* Pour le semestre clos le 30 juin 2025.

** Les parts de série A sont offertes dans le cadre d'un placement privé aux investisseurs qualifiés.

Série O**



* Pour le semestre clos le 30 juin 2025.

** Il n'y a actuellement aucun investisseur pour la série O.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le pourcentage de la valeur liquidative du Fonds que représentent les 25 principaux placements est présenté conformément au *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*.

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Par catégorie d'actifs		25 principaux titres	
Actions	96,4	iShares MSCI EAFE ETF	20,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6
Dérivés – Contrats de change à terme**	0,0	Lloyds Banking Group PLC	4,0
Autres actifs (passifs) nets	(1,0)	Air Liquide SA	3,6
		Assicurazioni Generali SpA	3,1
Par pays/région¹⁾		Siemens AG	2,6
États-Unis	22,0	Bankinter SA	2,5
Japon	14,9	Airbus SE	2,3
Royaume-Uni	14,8	Ferrovial SE	2,2
Allemagne	7,7	Nestlé SA	2,2
Italie	6,7	Fincobank Banca Fineco SpA	2,1
France	6,1	Shell PLC	2,1
Espagne	4,7	Vonovia SE	1,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	Jet2 PLC	1,8
Suisse	4,2	Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	1,8
Chine	3,1	Melrose Industries PLC	1,8
Pays-Bas	2,3	Fujitec Company Limited	1,7
Hong Kong	2,2	Ryanair Holdings PLC	1,7
Irlande	1,7	Infineon Technologies AG	1,7
République de Corée	1,5	Hoya Corporation	1,6
Belgique	1,4	Hermès International	1,6
Mexique	1,3	Experian PLC	1,6
Suède	1,1	ASML Holding NV	1,5
Australie	0,7	Kyoto Financial Group Inc.	1,5
Autres actifs (passifs) nets	(1,0)	Amplifon SpA	1,5
Par secteur¹⁾		Valeur liquidative totale (\$)	175 026 605
Équivalents indiciaires	20,4		
Industrie	16,1		
Produits financiers	16,7		
Produits de première nécessité	11,6		
Technologies de l'information	8,2		
Matériaux	5,1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6		
Consommation discrétionnaire	4,5		
Soins de santé	4,3		
Immobilier	4,0		
Communications	3,4		
Énergie	2,1		
Autres actifs (passifs) nets	(1,0)		

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale

1) Exclut les dérivés

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date. Les investisseurs peuvent en obtenir un exemplaire, sans frais, en composant le 416 362-7711, en nous écrivant au 130, Adelaide Street West, Suite 200, Toronto (Ontario) M5H 3P5 ou en nous écrivant par courriel à advisorinfo@onex.com en mettant l'adresse ir@onex.com en copie conforme.

AUTRES INFORMATIONS

Dispense pour emprunt de trésorerie

Le Fonds a obtenu une dispense lui permettant d'emprunter temporairement de la trésorerie pour un montant n'excédant pas 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'emprunt pour i) répondre aux demandes de rachat pendant que le Fonds règle les transactions du portefeuille et ii) permettre au Fonds de régler un achat de titres exécuté en prévision du règlement d'un achat de titres du Fonds par un investisseur.